



STADE OLYMPIQUE DE VTT

PAULINE FERRAND-PRÉVOT

Championne olympique Paris 2024

RÉGLEMENTATION DU PARCOURS

- L'accès au parcours est réglementé. Il est soumis à autorisation du CREPS et inscription auprès de l'accueil.
- Trois pistes sont accessibles, à savoir la piste BLEUE d'un niveau facile, la piste ROUGE d'un niveau difficile et la piste NOIRE d'un niveau très difficile. Pour cette dernière, son usage est réservé aux coureurs expérimentés.
- Le port du casque est obligatoire, les protections (gants, coudières, genouillères et dorsales) sont très conseillées.
- Le matériel doit être adapté et son état doit être vérifié.
- La pratique du VTT comporte des risques de blessures (chutes, glissades), vous utilisez le parcours à vos risques et périls.
- Le parcours est conçu pour les VTT / VTAE et gravel pour la piste BLEUE.
- Tout autre véhicule ou engin sont interdits (sauf dérogation du CREPS). Les piétons sont interdits sur la piste et doivent rester en retrait.
- Le parcours est situé dans un espace naturel protégé. Il convient de respecter la faune et la flore sur l'ensemble du CREPS.
- Le site présente un risque élevé d'incendie. Il est formellement interdit de fumer.

CONSEILS & AVERTISSEMENTS

- Certains ateliers, principalement dans la piste NOIRE nécessitent la présence impérative d'un entraîneur. Il s'agit notamment du road gap et des sauts Tokyo 2020 et Paris 2024.
- Repérez le parcours avant de vous élancer et suivre le sens indiqué.
- Appréhendez les différentes pistes en téléchargeant leur tracé sur votre smartphone.
- Contrôlez votre vitesse et vos trajectoires.
- Ne surestimez pas votre niveau, mesurez la difficulté d'un module avant de le franchir ou utilisez les échappatoires.
- Ne vous arrêtez pas sur le parcours, ne revenez pas en arrière, ne marchez pas sur la piste.
- Prenez garde au changement climatique modifiant l'adhérence (modules en bois). L'accès au stade peut être fermé si nécessaire (alertes orange ou rouge).
- Evitez et respectez les autres pratiquants.
- Respectez le matériel et l'environnement.



ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES



PAS DE PIÉTONS SUR LA PISTE



INTERDICTION DE FUMER



FEU INTERDIT



ÉQUIPEMENTS CONSEILLÉS



NE PAS S'ARRÊTER SUR UN PARCOURS !



VÉHICULES À MOTEUR INTERDITS



Le stade de VTT du CREPS bénéficie d'un emplacement exceptionnel au cœur d'un espace naturel de 83 hectares, niché entre la mer Méditerranée et le massif de l'Estérel. Ce cadre unique, avec son climat idéal, sa géographie variée et sa végétation luxuriante, offre un terrain de jeu et d'entraînement privilégié pour tous les passionnés de VTT. Profitez pleinement de cet environnement naturel exceptionnel tout en respectant sa beauté et sa fragilité.

NUMÉROS D'URGENCE

15
SAMU
Hospital-operated ambulance

17
POLICE
SECOURS
Police

18
POMPIERS
Fire Brigade

112
NUMÉRO D'APPEL
D'URGENCE EUROPÉEN
European emergency



En cas de dysfonctionnement, merci de contacter l'accueil au 04 94 40 27 40 ou au N° d'astreinte 06 17 68 25 16.

PARCOURS & BALISAGES



BALISES DIRECTIONNELLES

BALISES DE DANGER

FINANCEURS



PARTENAIRES



CONCEPTION & ASSISTANCE MOE



RÉALISATION

